

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 92 (1956)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: Congrès de la C.M.O.P.E. — Vaud: Cet après-midi... — Ce soir. — Manifestation supprimée. — Merci!... — Invitation. — Une occasion à saisir. — Procès-verbal de l'assemblée des délégués. — Genève: U.A.E.E.: Rappel. — Groupe d'échange. — Neuchâtel: Conférences officielles. — Bienvenue. — Exposition de peinture. — Cours de patinage. — Communiqué: Enseignement du ski. — Service de placement.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Méthodes naturelles et méthodes traditionnelles. — Charly Pfister: Nouveaux manuels de physique. — Henri Renoit: Jumelage. — Grock raconte sa vie de clown. — Jean Cl. Eberhard: Pour notre langue et notre culture — La ligne du Gothard. — La poésie de la semaine. — Bibliographie.

Partie corporative

CONGRÈS DE LA C.M.O.P.E.

Manille, août 1956

Enfin, les enseignants d'Asie ont obtenu cette année une satisfaction qu'ils réclamaient depuis trois ans : celle de voir le siège du congrès annuel de la *Confédération mondiale de la Profession enseignante* fixé ailleurs qu'en Europe. Cette décision a certainement causé bien du souci à beaucoup de nos petites et moyennes associations européennes, car, si l'an dernier il était déjà coûteux d'envoyer une délégation à Istanbul, le voyage à Manille était autrement plus onéreux. C'est pourquoi, pour la première fois, les congrès de la F.I.A.I. et de la F.I.P.E.S.O. n'ont pas eu lieu dans la même ville que celui de la C.M.O.P.E., et plusieurs de nos associations ont dû renoncer à être représentées à Manille ; de plus les délégations européennes ne comptaient qu'un minimum de membres. Par contre, un grand nombre de pays asiatiques avaient envoyé délégués et observateurs.

Nos collègues de la P.P.S.T.A. (Association philippine des Educateurs des Ecoles publiques) étaient très fiers de voir leur capitale choisie comme siège du congrès ; le comité d'organisation comptait un nombre respectable de représentants de tous les ordres de l'enseignement et il avait associé à son effort, non seulement les institutrices et instituteurs de Manille, mais toutes les sections locales de l'île de Luçon, ainsi que les autorités pédagogiques, administratives et politiques. Le parlement avait voté un crédit de 37 000 dollars américains en faveur du congrès ; le gouvernement avait mis à la disposition de la C.M.O.P.E. la salle de séance des députés et le président de la République lui-même, M. Magsaysay ouvrit la première séance, tandis qu'une fanfare militaire jouait entre les discours et que les cadets de l'école d'officiers faisaient la haie.

Bien mieux encore, le public de la ville et de la campagne était averti de l'honneur fait aux Philippines par la présence des délégués du monde entier et le congrès prenait nettement l'allure d'une véritable fête nationale, avec arcs de triomphe joliment décorés dès la sortie de l'aérodrome

et, lors de l'excursion à Baguio, au nord de Luçon, acclamations de tous les enfants des villages traversés au passage des autocars.

Le résultat de tant d'efforts conjugués et de tant de préparatifs minutieux fut un brillant succès, et si la saison était la plus mauvaise possible pour les Philippines (pluies, humidité de l'atmosphère, chaleur), le congrès a pu travailler dans d'excellentes conditions.

Les réunions de la Confédération mondiale comportent toujours plusieurs séances solennelles, notamment celle d'ouverture, avec discours du Maire de Manille, du président de la République, du président de l'Association des Educateurs philippins et réponse du président de la C.M.O.P.E.

Quant au travail effectif, il était fort bien organisé ; il faut dire que les méthodes de la C.M.O.P.E. se sont perfectionnées de congrès en congrès. Les 27 rapports d'associations furent l'objet d'un bref rapport de synthèse de notre collègue Michel, membre du Bureau exécutif. Le sujet mis à l'étude était, « *L'enseignant et le bien-être de la communauté* ». Sujet très vaste puisque « si on veut bien admettre que l'école est une institution sociale visant le double but du développement personnel harmonieux de l'individu et son intégration au milieu dans lequel il doit vivre, il faut bien reconnaître que toute l'activité professionnelle de l'enseignant se déploie au profit du bien-être de la communauté ».

Pour limiter les spéculations des rapporteurs nationaux, le Bureau exécutif avait établi un questionnaire précis qui mettait l'accent sur les deux préoccupations suivantes :

a) l'information réciproque sur la base des réponses des associations nationales ;

b) la recherche en commun de suggestions susceptibles de développer et d'intensifier à travers le monde l'action du corps enseignant au profit de la communauté.

Examinant les différentes questions posées, le rapporteur constate que « dans les pays très développés l'école s'efforce de donner à l'élève tous les éléments nécessaires pour lui permettre de vivre dans une société extrêmement complexe, ... ce qui postule une instruction obligatoire de tous les enfants assez étendue et de longue durée » tandis que « dans les pays moins évolués, au contraire, l'école nourrit l'ambition d'être en avance sur le développement général de la société et de lui donner l'exemple d'un style de vie nouveau, plus élevé ».

Concernant la préparation du corps enseignant, la question qui se pose est la suivante : « La préparation des maîtres tient-elle suffisamment compte des responsabilités qu'ils ont à assumer dans la formation sociale de leurs élèves et de la communauté ? »

Les activités scolaires et extrascolaires qu'on attend des enseignants sont multiples : étude en classe de l'actualité nationale et internationale, mouvements de jeunesse et culture des adultes, services hygiéniques et sociaux, amélioration des conditions de vie, etc., etc.

Enfin, si les enseignants veulent que l'école soit toujours mieux au service de la communauté, « selon quels principes généraux l'école d'au-

jourd'hui doit-elle se réformer pour répondre aux besoins nouveaux de notre société en pleine évolution ? ».

Ce rapport et les questions qu'il soulève est ensuite soumis à des commissions (tout le congrès se répartit dans celles-ci) qui en étudient les différents aspects : villes, campagnes, pays fortement industrialisés, pays sous-développés, etc., et la discussion générale s'engage alors sur les réponses données par les commissions.

Cette méthode de travail a donné de bons résultats et la discussion a été fort intéressante. Et la déclaration du délégué de l'Inde avouant le sentiment d'impuissance des enseignants devant la grandeur démesurée de l'œuvre à accomplir dans son pays a fait une profonde impression.

G. W.

(à suivre)

VAUD

CET APRÈS-MIDI...

Assemblée de la **Société vaudoise de T.M. et R.S.**, 14 h. 30 à l'Aula du Belvédère, Lausanne. (Voir « Bulletin » du 10 novembre).

×

Séance de travail des **C.E.M.E.A.** au Collège classique cantonal, de 15 h. à 21 h. (voir « Bulletin » du 3 novembre).

×

Cours de **gymnastique féminine** de l'A.V.M.G., 14 h. 30 au Collège de la Pontaise (voir « Bulletin » du 3 novembre).

CE SOIR

Au **Casino de Morges** : Concert-Soirée du Chœur mixte du corps enseignant. Le programme a paru dans le « Bulletin » du 3 novembre.

MANIFESTATION SUPPRIMÉE

Nous avons parlé ici même (« Bulletin » du 13 octobre 56) d'un « forum » qui devait être animé par nos collègues secondaire et primaires ayant participé à des congrès pédagogiques à Dresde (Allemagne de l'Est) et Zakopane (Pologne). Le président de la F.I.A.I. Rob. Michel aurait pour sa part exposé quelles étaient les différentes organisations internationales d'enseignants et quelle liaison existe entre elles.

Comme l'a si bien dit notre président de la S.P.R. dans le « Bulletin » de samedi dernier, nous avons été bouleversés en apprenant la gravité et l'horreur des événements internationaux. L'heure est à la charité et à l'intercession et non aux discours. C'est pourquoi, tout en remerciant les quatre orateurs qui s'étaient mis à notre disposition, les deux sociétés organisatrices de la rencontre du 1er décembre, S.V.M.S. et S.P.V. ont décidé — en plein accord avec les conférenciers — de renvoyer la manifestation à des temps meilleurs.

E. B.

MERCİ !...

... au Département de l'Intérieur et au Service sanitaire cantonal. D'abord pour la courtoisie de la circulaire adressée aux membres du corps enseignant en lui demandant sa collaboration pour l'établissement des listes d'écoliers en vue de la vaccination contre la poliomyélite. Et surtout merci de nous envoyer des listes sur lesquelles on ne peut inscrire plus de trente noms. Nos autorités sanitaires — gardiennes de la santé de notre peuple vaudois — viennent fort opportunément nous rappeler qu'il est inconcevable que, à notre époque, on trouve encore des classes de plus de trente élèves. Merci donc ! puisse le législatif partager vos vues.

E. B.

INVITATION

Chers collègues, la **Guilde de Travail** tiendra son **assemblée annuelle** le samedi 24 novembre à 14 h. 30 au Foyer du Théâtre à Lausanne. Vous y êtes tous cordialement invités.

Voici son ordre du jour :

1. Partie administrative (brève).
2. **Causerie de M. Stammelbach**, maître secondaire : « Quelques problèmes de psychologie et de pédagogie à l'âge du passage à l'école secondaire ».
3. Projection de clichés (photos, peintures d'enfants) réalisés par E. Sauvain lors du stage des Chevalleyres.

M. Stammelbach est un connaisseur de l'âme enfantine et un grand chercheur et novateur dans le domaine des tests. Sa causerie vous passionnera. Joignez-vous donc à nous.

UNE OCCASION A SAISIR

L'intéressante société d'édition qu'est « **Plaisir de lire** » veut bien faire une offre spéciale aux abonnés et lecteurs de l'Educateur.

Par une simple carte au Secrétariat, Clochetons, 19, Lausanne, il est possible d'obtenir une petite bibliothèque de livres de choix pour une somme infime. En effet, pour quarante francs, il sera remis à tous ceux qui le désirent les **vingt-quatre volumes** suivants :

Anastasi : *Pipetta, seconde jeunesse*. — Vulliemin : *L'Esprit souffle*. — Zahn : *Le Diffamateur*. — Cladel : *Le Bouscassie ou L'Enfant sauvage*. — Daudet : *Tartarin sur les Alpes*. — Lamartine : *Christophe Colomb*. — Sand : *François le Champi*. — Daudet : *Lettres de mon Moulin*. — Balzac : *La Vendetta*. — Daudet : *Contes*. — Balzac : *La Maison du Chat qui pelote*. — Arène : *La Chèvre d'Or*. — Brengtsson : *Orm le Rouge (roman Viking)*. — Burnand : *Châteaux en Bretagne*. — Barthelemy : *Chez le Dr Schweitzer*. — Ramuz : *Les Signes parmi nous*. — Reuze : *Le Véritable Robinson Crusoe ou la Vie étonnante d'Alexandre Selkirk*. — Londres : *Pêcheurs de perles*. — Ramuz : *La Guerre dans le Haut-Pays*. — Tourgue-

neff : *Assia*. — Prestre : *La Piste de l'Or*. — Ramuz : *Derborence*. — Godin-Linz : *Une catastrophe*. — Prêtre : *Calibre 475 express (Aventures africaines)*.

Il est rappelé, d'autre part, que l'on peut acheter ces ouvrages à l'exemplaire pour un prix modique, ou, mieux, souscrire un abonnement annuel donnant droit à trois livres pour sept francs. Si « Plaisir de lire » peut proposer des conditions pareillement avantageuses, c'est que nous n'avons pas affaire à une entreprise commerciale, mais une société n'ayant pour but que de rendre service aux amateurs de lecture en leur offrant, grâce à une subvention fédérale, les œuvres des meilleurs écrivains au prix de revient.

Nous ne saurions trop remercier le Comité de « Plaisir de lire » des avantages substantiels qu'il veut bien nous consentir et nous engageons vivement les lecteurs de notre journal à en profiter sans tarder.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée ordinaire des délégués du samedi 21 janvier 1956
au restaurant du Grand-Pont, à Lausanne

Présidence : Pierre Vuillemin, président de la S.P.V. ; présents : le Comité central, le Comité de l'Assemblée générale S.P.V., les délégués des sections, les représentants des Commissions permanentes.

L'ordre du jour a paru dans l'Educateur No 2 du 14 janvier 1956.

Le président ouvre la séance à 14 h. 25 par ses souhaits de bienvenue à l'assemblée. Il déplore l'absence de Ernest Barraud, bulletinier de la S.P.V., retenu par la maladie, que chacun espère voir bientôt rétabli. Trois collègues, Chabloz, Mingard, Genton, se sont excusés de ne pouvoir arriver au début de la séance.

L'ordre du jour est admis avec adjonction du point 19 bis : rapport sur l'activité des délégués S.P.V. à la Commission disciplinaire.

1. Appel des délégués.

Section d'Aigle 2 délégués ; Aubonne 2 ; Avenches 1 ; Cossonay 2 ; Echallens 2 ; Grandson 1 ; Ste-Croix 1 ; Lausanne 9 ; La Vallée 1 ; Lavaux 1 ; Morges 2 ; Moudon 2 ; Nyon 2 ; Orbe 2 ; Oron 1 ; Payerne 2 ; Pays-d'Enhaut 1 ; Rolle 1 ; Vevey 3 ; Yverdon 1 — soit 39 délégués.

Toutes les commissions permanentes sont représentées sauf la Commission disciplinaire.

2. Le procès-verbal.

de l'assemblée ordinaire du 21 janvier 1955 ainsi que celui de l'assemblée extraordinaire du 18 juin 1955 sont adoptés sans discussion.

3. Comptes de la Caisse de secours et invalidité S.P.V.

Joost donne connaissance du rapport des vérificateurs.

L'assemblée approuve ce rapport ainsi que la gestion du Comité central.

Le président demande à l'assemblée de proposer un vérificateur pour les comptes de la Caisse de secours.

L'assemblée, faisant sienne la proposition d'un délégué, désigne le collègue Georges Lüdi, de Vaulion.

J. Barbey demande la raison du déficit de la Caisse de secours.

Le président fait remarquer que l'assemblée vient d'approuver les comptes et donne la parole à un des vérificateurs des comptes, Joost.

Joost fait constater qu'au cours des années passées, la Caisse a accumulé des bénéfices, qui sont anormaux pour une Caisse de secours. Le déficit de l'exercice 1955 est supportable et la situation n'est pas alarmante ; elle montre, au contraire, que le Comité central prend bien soin des membres de la S.P.V.

Jotterand, caissier de la S.P.V., indique que l'année 1955 peut être considérée comme une année de pointe avec Fr. 12 000 de versements statutaires, Fr. 4000.— de secours et Fr. 1500.— de versements aux orphelins. A son avis, il n'est pas urgent de prévoir une augmentation de Fr. 5.— par membre, de la Caisse générale à la Caisse de secours.

J.P. Rochat demande si les comptes de la Caisse générale ne doivent pas être aussi examinés par l'assemblée des délégués.

Il constate que les titres de la Caisse de secours rapportent du 2,25 % seulement et ceux de la Caisse générale du 2,4 %.

Jotterand répond que les titres de la Caisse de secours rapportent du 3,28 %, tous frais déduits et qu'il en est à peu près de même des titres de la Caisse générale. Un tel rapport est actuellement normal pour des titres pupillaires. L'examen des comptes donne en effet les chiffres cités par Rochat, mais il faut tenir compte des titres négociés en cours d'année et des intérêts pas encore perçus qui seront comptabilisés en 1956.

J.P. Rochat dit que son intervention n'est pas une question de méfiance et demande que le rapport des titres soit vu de près par les vérificateurs.

André Rochat, président de l'Assemblée générale S.P.V., rappelle que les comptes sont approuvés par l'Assemblée générale.

Viénet demande des éclaircissements concernant le fonds de lutte de la Fédération.

Le Président : Le versement de fr. 5.— à demander à chaque membre des associations de la Fédération pour constituer un fonds de lutte a été décidé par l'assemblée des délégués de la Fédération. Le travail de la Fédération à propos de l'amélioration de nos traitements a été long et difficile. Tout cela s'est bien passé mais cela ne pourrait bien ne pas être toujours le cas. La Fédération ne dispose d'aucun fonds de réserve. Le fonds de lutte, contrôlé par les associations, fera l'objet d'un compte à part et sera utilisé avec discernement. Chaque association a été chargée de la perception des 5 francs auprès de ses membres.

Viénet : Comment le Comité central obligera-t-il à payer ?

Le Président : Comme pour la cotisation annuelle : bulletin de versement encarté dans « l'Educateur », 1er remboursement, 2e remboursement, cdmt de payer, etc.

Viénet se déclare satisfait et demande encore si les renseignements ci-dessus seront donnés à l'Assemblée générale.

Le Président : Oui.

Reymond demande qu'on publie le nom de ceux qui n'ont pas encore payé.

Le Président répond qu'il y en a environ 600, donc impossible pour l'instant.

Goy demande que les listes soient envoyées aux présidents de sections.

Gfeller, au nom des 600 ! demande un peu de patience et de gentillesse pour ceux qui n'ont pas encore payé.

Baudraz désire savoir s'il y aura à ce sujet une prise de position à l'Assemblée générale.

Meister estime qu'il n'est pas nécessaire d'en faire une grande histoire.

Mivelaz souligne la menace qui pèse sur nos traitements.

Le Président demande l'avis de l'Assemblée : Etes-vous d'accord que chaque membre de la SPV doit les 5 francs ?

L'assemblée : oui.

4. Rapport du délégué à la Fédération et à la Commission paritaire.

Gfeller : l'année est bonne : le rapport est court ! Avant de répondre aux questions, *Gfeller* précise que le dernier alinéa de son rapport ne concerne pas Lausanne mais les autres villes du canton.

Baud informe que les communes de Vevey, la Tour-de-Peilz et Montreux ont supprimé l'allocation de 100 francs par enfant ; d'où, pour Vevey, économie d'environ 4000 francs au détriment d'une vingtaine de pères de famille.

Baudraz remarque que les secondaires sont plus avantagés que nous. L'amplitude du traitement est pour eux de plus de 6000 francs alors qu'elle est de 3400 francs pour un instituteur primaire. En a-t-on parlé ?

Gfeller répond que le cas des secondaires est très spécial. Eux arrivent à 170 %, nous à 190 %. Il a fait part à la Commission paritaire que si les compléments communaux étaient supprimés, la SPV reviendrait sur la question de la classification. Le Comité central, qui aime le travail, pourra se repencher sur le problème.

Baudraz remercie *Gfeller*.

Gfeller est d'accord de demander une amélioration mais il serait actuellement impossible d'obtenir satisfaction.

Roulin relève que les compléments ont été maintenus à Prilly grâce à un ancien collègue.

Reymond signale que la motion Cugny cause de l'effervescence dans les communes.

Le Président donne la parole à notre collègue Petit, député.

Petit souligne que, n'ayant pas voix délibérative, il a attendu d'être consulté pour dire ce qui suit. L'objet de la motion Cugny est limité : répartition des dépenses pour l'enseignement entre l'Etat et les communes. L'Etat ne tient pas à augmenter sa part qui représente le 17,8 % de l'ensemble des dépenses (à Lausanne, 20 %). Le coût de l'enseignement primaire représente pour l'Etat le 7 % de l'ensemble des dépenses. D'une

façon générale, la part des communes tend à augmenter. C'est un tel méli-mélo qu'on a bien de la peine à résoudre ce problème très complexe. La Commission pour l'étude de la motion Cugny s'est d'abord rebellée contre le coût de l'enseignement. La situation s'est heureusement détendue. La revalorisation de nos traitements est admise. Faut-il craindre une initiative ?

Petit ne le croit pas. Nos traitements seront peut-être menacés lors de la votation de la loi d'impôt, mais c'est dans un avenir assez lointain. Vuillemin et Gfeller sont bien renseignés et ont beaucoup travaillé. La SPV se doit de pousser l'Etat à être plus généreux pour les communes. En conclusion, il n'y a rien qui brûle.

Barbey demande si le moment n'est pas favorable pour demander le paiement par l'Etat.

Le Président répond que le Comité central suit le problème de près. Il y a des risques. Il faudrait bien faire le tour du problème et obtenir un appui ferme de l'ensemble des collègues.

Barbey demande que l'étude du paiement par l'Etat soit entreprise.

Gfeller rappelle que l'Assemblée générale de la SPV s'est déjà prononcée en faveur du paiement par l'Etat et que les Comités centraux ont tout fait pour l'obtenir. Mais il faut agir avec prudence en se rappelant que les communes désirent en général continuer à payer leur corps enseignant.

Cornamusaz constate que, dans les comptes des communes, le poste école-église est d'un montant élevé. Les conseillers ont l'impression que les membres du corps enseignant touchent tout. Il faudrait demander une modification tendant à mettre mieux en évidence le traitement réel du personnel enseignant.

Mlle Herminjard n'est pas au clair concernant son traitement et sa situation à la caisse de retraites.

Gfeller propose qu'elle lui soumette le cas.

Meister demande si la comparaison de nos traitements avec ceux servis dans d'autres cantons est exacte.

Le Président répond qu'il y avait quelques inexactitudes dans le 1er tableau où les Vaudois étaient en tête. Il a été corrigé. Il a suffi de trouver quelques erreurs pour que les délégués ne s'attachent pas trop à ce tableau. Le Président remercie Gfeller de son travail, le Comité central de son appui et Petit de sa collaboration.

L'Assemblée applaudit le rapport de Gfeller.

Ferrari propose à l'Assemblée de voter des remerciements au Comité central et aux collègues Gfeller et Petit.

L'Assemblée accueille cette proposition par acclamation.

5. Rapport du délégué à la Caisse de pensions.

Mivelaz, auteur du rapport, a évité de parler des plus de 55 ans parce qu'une étude est en cours. Une commission a été désignée.

Le Président ajoute que le problème des plus de 55 ans est en bonne voie. Il va être discuté à la Fédération qui présentera un rapport à une commission officielle.

Gfeller émet un vœu concernant la motion Jordan (celle dont il est question au point 5 du rapport). Il faudrait que l'étude du système capitalisation-répartition ne soit pas faite par les mêmes spécialistes. Le résultat serait le même. Il faudrait des actuaires plus humains.

Mivelaz est d'accord avec Gfeller ; mais la manière d'intervenir est difficile. (C'est le Département des finances qui s'en occupe.) Ce serait la tâche du Comité central. Les délégués à la Caisse de pensions ne sont là que pour l'application de la loi.

Le rapport est adopté.

6. Rapport du délégué à la Centrale de documentation scolaire.

Piot rappelle la proposition qu'il avait faite à l'assemblée des délégués de l'année passée concernant une exposition permanente à l'Ecole Normale. Sans émettre de critique, il s'étonne de n'avoir rien vu venir. C'est pourquoi il propose encore une fois (sa proposition est appuyée par la section de Moudon) l'organisation d'une exposition permanente. Le groupe de travail pourrait s'en occuper avec l'aide de la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires, des C.E.M.E.A., de la Guilde de travail. Cette exposition comprendrait les domaines suivants : sciences, dessins, travaux manuels, matériel didactique, modelage, tissage, enseignement par disques, appareils de projections, clichés (avec appareil pour le visionnement), lectures OSL, fichiers, aquariums et terrariums, etc.

La question serait soumise à la prochaine assemblée générale et en cas d'acceptation, le groupe de travail mettrait sur pied une exposition avant le printemps 1956. L'étude par les sections serait trop longue et retarderait l'exécution.

L'Assemblée appuie la proposition de Piot, quant à la mise sur pied d'une exposition permanente.

Une très longue discussion s'engage à laquelle prennent part : Goy, Allaz, Piot, Ehinger, Joost, Borloz, A. Rochat et Reymond.

Le rapport est adopté.

7. Rapport du délégué à la Commission locale des émissions radio-scolaires (Bignens).

R. Pasche s'étonne que certaines classes obtiennent un poste de radio grâce au ramassage des vieux annuaires du téléphone.

Bignens précise que c'est une récompense aux écoliers qui ont collaboré au ramassage.

Pasche se déclare satisfait.

Bignens désirerait recevoir davantage de rapports d'écoute. Il recommande l'écoute d'une prochaine émission consacrée à Mozart.

Meister et Borloz signalent chacun une erreur dans les feuillets de documentation.

Le rapport est adopté.

8. Rapport du délégué à la Commission romande de la projection fixe (Pécoud).

Adopté sans discussion.

9. **Rapport de la Commission du film fixe de la S.P.V.** (Pécoud).
Adopté sans discussion.
10. **Rapport du délégué à la Commission cantonale du cinéma scolaire** (Barbey).
Adopté sans discussion.
11. **Rapport du délégué à l'Oeuvre suisse des lectures pour la Jeunesse** (Chabloz).
Adopté sans discussion.
12. **Rapport sur « Cadet Roussel » et l'« Ecolier Romand »** (Born).
Adopté sans discussion.
13. **Rapport sur l'Ecole Pestalozzi à Echichens.**

Chapuis signale que les nouveaux bâtiments seront inaugurés au printemps 1956. Il remercie le Comité central de sa collaboration.

Nicod n'aime pas le système actuel de collecte pour Echichens.

Chapuis, d'accord avec *Nicod*, en avait parlé au Directeur d'Echichens. Il faut reconnaître que ce système permet de collecter Fr. 40 000.— à 50 000.— par année, avec quelques petites réclamations alors que l'ancienne collecte dans les classes rapportait Fr. 15 000.—.

Le rapport est adopté.

(à suivre)

GENÈVE

U. A. E. E. — RAPPEL

C'est le mercredi 21 novembre à 17 heures, à la Taverne de la Madeleine, que M. G. Lecoultre nous parlera des écoles d'altitude de Corbeyer et de Montana.

C. G.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGE

Après bien des contretemps le groupe d'échange vous convie enfin à sa séance consacrée à une démonstration d'ombres chinoises, le 19 novembre à 16 h. 45 à l'Ecole du Bd Carl-Vogt.

S. V. et G. H.

NEUCHÂTEL

CONFÉRENCES OFFICIELLES

Elles sont toujours un point lumineux dans les grisailles de l'arrière-automne, une manifestation que chacun a pris l'habitude d'attendre comme une réjouissance.

De même que l'an dernier, le Département de l'Instruction publique avait fait appel à des conférenciers de chez nous. Et c'est très bien ainsi puisque nous disposons sur place des personnalités universitaires.

M. Louis-E. Roulet d'abord était chargé de nous entretenir à l'occasion du centenaire de la révolution royaliste de 1856, des circonstances qui ont entouré ces événements. D'emblée, il entra en matière de façon vivante et sut captiver l'attention de ses auditeurs. Une carte montrant

la répartition des opinions politiques d'alors dans le canton renversa nos notions sur la constance des mentalités du Bas et du Haut... Dans l'ensemble, ce fut une charmante évocation de notre pays au milieu du siècle passé, en une analyse fouillée et souvent révélatrice.

La matinée fut coupée par un intermède musical, l'exécution d'une sonatine de Ravel par une jeune artiste neuchâteloise, Mlle Rosset, qui plut beaucoup par sa simplicité et sa modestie, son jeu délicat.

Enfin, M. Charly Guyot, recteur actuel de notre université, traita, à la manière d'une leçon familière, du « pastiche littéraire », sujet qui, sans manquer de sérieux ni d'intérêt, ne réclama pas trop de concentration de notre part.

Louons, en outre, M. Clottu de sa célérité et de sa courtoisie souriante dans la présidence de cette belle journée.

W. G.

BIENVENUE

à Mlle Lily Oppliger, institutrice à Brot-Dessus, qui vient d'entrer dans la S.P.N. - V.P.O.D., section du Locle !

W. G.

EXPOSITION DE PEINTURE

Nous recommandons vivement à l'intérêt de nos membres la magnifique exposition d'aquarelles de notre collègue, M. Alfred Huguenin, professeur de dessin. Elle est ouverte au Musée des Beaux-Arts du Locle, jusqu'au 25 novembre. Entrée gratuite.

Il y a longtemps que cet excellent artiste aurait dû présenter son œuvre au public. Il s'y est enfin décidé. Qu'il en soit félicité ! Ses nombreuses et remarquables peintures sont d'une ravissante fraîcheur et plairont sans nul doute à chacun. Nous tenons à en complimenter très cordialement leur auteur.

W. G.

COURS DE PATINAGE

L'Association cantonale neuchâteloise des Maîtres d'Education physique organise, à l'intention de tous les membres de corps enseignant, un cours de patinage, le dimanche 18 novembre 1956, à la patinoire des Mélézes à La Chaux-de-Fonds, de 9 à 13 h. Un repas en commun est prévu à l'issue du cours. Les frais de voyage seront remboursés aux participants.

Inscription obligatoire pour le cours et le repas, auprès de M. André Vuille, N. Droz 117, La Chaux-de-Fonds. Le cours a lieu par n'importe quel temps.

COMMUNIQUÉ

ENSEIGNEMENT DU SKI

Du 6 au 13 janvier prochain se tiendra à Storlien, dans les Alpes suédoises, le 4e Congrès international pour l'enseignement du ski (théorie et pratique) organisé par le « Skid- och Friluftsförbundet » (Organi-

sation suédoise pour le développement de la pratique du ski et de la vie en plein air).

Les collègues que ce congrès intéresse peuvent s'adresser au sous-signé, qui leur fournira de plus amples renseignements.

A. Neuenschwander

Av. Henri Golay, 31, Genève.

SERVICE DE PLACEMENT

Notre collègue italien Alceste Mainardis cherche pour sa fille de 18 ans, institutrice sans travail, place dans un ménage en Suisse française, corps enseignant ou autre ; elle sait passablement le français. Offres à A. Pulfer, Corseaux.

Communiqué de la dernière heure

PAYERNE — GYMNASTIQUE

Nous rappelons la leçon-démonstration de J.-L. Pahud, jeudi 22 novembre, à 16 h. 30, à la halle de gym.

Un livre EST LE MEILLEUR CADEAU DE NOËL

Veuillez m'envoyer { les œuvres suivantes (souligner dans la liste - 3 volumes pour 7 fr.)*;
la collection complète (40 fr.)* — (* Biffer ce qui ne convient pas)

Anastasi: *Pipetta*, Fr. 2.50 - Vulliemin: *L'Esprit souffle*, Fr. 3.- - Zahn: *Le Diffamateur*, Fr. 2.50 - Cladel: *L'Enfant sauvage*, Fr. 3.20 - Daudet: *Tartarin sur les Alpes*, Fr. 3.- - Lamartine: *Christophe Colomb*, Fr. 2.80 - Sand: *François le Champi*, Fr. 2.80 - Daudet: *Lettres de mon Moulin*, Fr. 3.20 - Balzac: *La Vendetta*, Fr. 2.70 - Daudet: *Contes*, Fr. 2.50 - Balzac: *La Maison du Chat qui pelote*, Fr. 2.80 - Arène: *La Chèvre d'Or*, Fr. 3.20 - Bengtsson: *Orm le Rouge*, Fr. 3.60 - Burnand: *Châteaux en Espagne*, Fr. 3.60 - Barthelemy: *Chez le Dr Schweitzer*, Fr. 3.30 - Ramuz: *Les Signes parmi nous*, Fr. 3.35 - Reuze: *Le V véritable Robinson Crusoe ou La vie étonnante d'Alexandre Selkirk*, Fr. 3.60 - Londres: *Pêcheurs de Perles*, Fr. 3.60 - Ramuz: *La Guerre dans le Haut Pays*, Fr. 3.35 - Tourgueneff: *Assia*, Fr. 2.85 - Prestre: *La Piste de l'Or*, Fr. 3.30 - Ramuz: *Derborence*, Fr. 3.90 - Godin-Linz: *Une catastrophe*, Fr. 3.60 - Prêtre: *Calibre 475 express (Aventures africaines)*, Fr. 3.90.

Nom

Adresse

Bulletin à retourner à M. Zahnd, Secrétaire de « Plaisir de lire »
Clochetons 19 Lausanne Téléphone (021) 24 03 93

Partie pédagogique

Aux Editions Bourrelrier, à Paris, Freinet a publié cette année un ouvrage intitulé « Les méthodes naturelles dans la pédagogie moderne », dont nous donnons ci-dessous les deux premières pages qui posent nettement le problème pédagogique auquel Freinet apporte une solution. Nous ne saurions trop recommander la lecture de ce livre, avant tout pratique, à ceux qui connaissent peu l'activité de Freinet et l'esprit qui l'anime.

MÉTHODES NATURELLES ET MÉTHODES TRADITIONNELLES

Il y a entre les **Méthodes traditionnelles** et nos **Méthodes naturelles** une différence fondamentale de principe, sans la compréhension de laquelle toutes appréciations seront toujours injustes et erronées : Les méthodes traditionnelles sont spécifiquement scolaires, créées, expérimentées et plus ou moins mises au point pour un milieu scolaire qui a ses buts, ses modes de vie et de travail, sa morale et ses lois, différents des buts, des modes de vie et de travail du milieu non scolaire et que nous appellerons **Milieu vivant**.

Nous ne critiquons pas de parti pris ces méthodes ni ceux qui les pratiquent dans le cadre particulier de ce milieu scolaire et nous n'assurons pas que nos méthodes naturelles s'accommoderaient mieux de ce cadre, et avec beaucoup plus de succès.

C'est l'existence même de ce milieu scolaire tel qu'il est que nous jugeons irrationnel, retardataire, dangereusement décalé par rapport au milieu social et vivant contemporain, et impuissant, de ce fait, à faciliter et à préparer l'éducation bien comprise qui formera en l'enfant de demain, conscient de ses droits, mais capable aussi de remplir ses devoirs dans le monde qu'il doit construire et dominer.

Nous disons — et la preuve en serait facile :

— Que l'Ecole traditionnelle enseigne une morale verbale sans influence aucune sur le comportement des enfants et qui ne vise qu'à consolider et à justifier les pratiques scolastiques d'obéissance passive et d'instruction dogmatique.

Il nous faut, débordant ce cadre scolaire, aller hardiment vers une forme pratique et constructive de l'enseignement moral par la coopération sous toutes ses formes, par l'organisation normale du travail et l'établissement de rapports plus humains entre maîtres et élèves dans un milieu pédagogiquement favorable.

C'est la forme même — sociale et humaine — de l'Ecole qu'il nous faut reconsidérer.

— Que l'Ecole traditionnelle emploie des techniques de rédaction, de calcul, de dessin ou de musique qui apparaissent comme des mécanismes minutieusement montés pour tourner en milieu scolaire, mais qui sont sans liaison avec le comportement des individus et les exigences sociales en milieu non scolaire.

Il en résulte une fausse culture qui n'est jamais intégrée à la vie des hommes et qui constitue de ce fait une erreur sociale et une fausse manœuvre humaine.

C'est cette intégration des techniques à la vie, c'est la suppression de ce hiatus mortel entre l'Ecole et le milieu, que nous prétendons réaliser.

— Que l'Ecole traditionnelle enseigne une forme d'histoire qui constitue la plus grosse erreur pédagogique de notre siècle et à laquelle nous voulons substituer une histoire vivante à la mesure des enfants, une histoire humaine et utile.

— Que l'Ecole traditionnelle essentiellement autocratique ne prépare pas l'enfant à jouer son rôle de citoyen actif d'une société démocratique.

Voilà, pensons-nous, objectivement et irréfutablement posé, le problème pédagogique, social et culturel pour lequel nous apportons des solutions qui ont désormais fait leurs preuves.

Si vous croyez que les critiques ci-dessus sont fausses ou exagérées, si vous pensez que l'Ecole remplit normalement son rôle dans notre Société de 1956, que les enfants y sont non seulement instruits mais éduqués comme vous le souhaitez ; si vous êtes persuadés — contre toute évidence — que les méthodes que vous employez préparent l'enfant à aborder la vie avec un maximum d'efficacité, alors, restez dans la tradition. Nos méthodes naturelles bouleverseraient bien inutilement vos habitudes et votre quiétude.

Mais si vous vous rendez compte que l'Ecole fonctionne encore en 1956 selon les principes et dans l'atmosphère de l'Ecole du début du siècle ; si vous comprenez que, moins encore que les organismes industriels ou commerciaux, elle ne saurait être anachronique, et que donc les réformes indispensables doivent être opérées, alors vous tirerez profit des résultats de notre large expérience collective et vous aborderez avec un esprit critique et dialectique le grave problème de notre pédagogie populaire, laïque et démocratique.

Une telle reconsidération fondamentale d'une Ecole qui nous a nous-mêmes longuement marqués et qu'on a tendance à accepter comme un état de fait constitue, nous nous en rendons compte, une immense entreprise. Nous ne saurions donc nous étonner des nombreuses questions et objections qui troublent parfois les hésitants.

NOUVEAUX MANUELS DE PHYSIQUE

Nous pensons être utile en signalant les deux ouvrages de physique édités par la librairie Hachette (1953) :

Physique classe de IV^e par Legreneur et Peyraud et

Physique classe de III^e par Legreneur et Peyraud.

Avant d'examiner brièvement ces deux volumes, nous en donnerons les principaux chapitres.

Classe de IV^e (200 pages).

Poids d'un corps : verticale, mesure d'un poids, centre de gravité, balance, poids spécifiques.

Notion de force : définition, mesure, leviers.

Statique des fluides : pression, principe d'Archimède, pression atmosphérique, baromètre, loi de Mariotte.

Classe de IIIe (330 pages).

La chaleur : température, dilatation, changements d'état. Travail, puissance, énergie, machine à vapeur et moteur à explosion.

Electricité : intensité, résistance, différence de potentiel, effet Joule, électro-aimants.

Optique : miroirs, lentilles, appareil de photographie, appareil de projection, loupe, microscope.

Ces deux volumes, très richement et judicieusement illustrés, présentent une théorie exposée avec clarté et simplicité. La théorie, toujours aisée à comprendre, est basée sur l'expérience comme cela doit être le cas en physique. Chaque fois qu'ils le peuvent, les auteurs utilisent la méthode de la redécouverte. Les faits de la vie courante, faits concrets, familiers à tous les élèves, constituent le point de départ de l'étude des phénomènes. Il n'est évidemment pas toujours possible de procéder de cette manière, aussi les auteurs commencent-ils souvent « par décrire une ou plusieurs expériences qualitatives », puis « lorsque le phénomène s'y prête, des expériences quantitatives permettent de le mesurer, ou du moins d'en fixer l'ordre de grandeur ». Ainsi petit à petit, l'élève s'habitue à l'idée de la mesure, à celle de la notion d'erreur et à celle de précision d'une mesure.

L'énoncé de la loi et sa mise en formule terminent l'étude d'un phénomène, étude qui est suivie immédiatement d'un exemple numérique. A la fin de chaque chapitre, un résumé indique les points indispensables à savoir et une série d'exercices d'application gradués permet de bien asseoir les connaissances acquises. Notons encore les caractères gras qui signalent partout où cela est nécessaire les points importants. Les schémas et les dessins, sans indications superflues, souvent en rouge et noir, se comprennent facilement. Signalons pour terminer que les expériences décrites ont toutes été essayées et qu'il est souvent possible de les réaliser avec un matériel de fortune ou peu coûteux.

Ces deux volumes ne laissent pas une impression de sécheresse ou de froideur comme certains livres de physique. Le lecteur est toujours intéressé. Souvent des applications modernes (réfrigérateurs, moteurs, barages...) indiqués au bon moment donnent au lecteur envie d'en savoir davantage.

Nous pensons que ces deux volumes peuvent rendre de précieux services à tous ceux qui enseignent à des élèves de 14 à 16 ans. Nous aimons à imaginer que, mis entre les mains d'élèves de cet âge, ceux-ci seraient également intéressés par ces livres car la théorie est exposée selon leurs possibilités intellectuelles.

Charly Pfister.

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

JUMELAGE

Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main...

Au début de juillet dernier, une cinquantaine d'enfants des deux sexes âgés de 12 à 16 ans, de Monthey et Aigle, se rendaient à Tübingen (Wurtemberg) pour y séjourner pendant la première moitié de leurs vacances d'été.

Réciproquement autant de gosses wurtembergeois de la localité précitée passaient le mois d'août à Monthey et Aigle et dans les environs.

Cet échange d'écoliers entre les dites localités a été une réussite à tout point de vue : changement d'air et fraternisation.

Sur le plan moral, on doit convenir que l'intensification est à recommander. Effectivement ces écoliers et écolières apprennent à se connaître et s'apprécier.

L'auteur de ces lignes a eu l'occasion de piloter ces jeunes gens lors de leur séjour dans notre région. Il a été à même de constater les bienfaits de ces contacts. Des courses en commun furent organisées : visite du Château de Chillon, Bouveret-Plage, La Marnèche et Planachaux, etc., etc. A la vue de nos montagnes et des rives du Léman, des Alpes vaudoises à celles de Savoie et du Valais, cette jeunesse de l'Allemagne du Sud s'est déclarée enchantée. Elle en gardera certainement un souvenir inoubliable.

Délégué au rapatriement de ces futurs citoyens, le soussigné fut l'objet d'un accueil chaleureux de la part des Hautes Autorités tübinoises. Une courtoisie de bon aloi à laquelle suivirent des entretiens en vue sur l'intensification des échanges d'écoliers par le truchement du jumelage. A noter que Tübingen effectue également ce mode de faire avec la France et même l'Angleterre.

A titre documentaire, il me paraît peut-être opportun de porter à la connaissance de nos lecteurs que cette cité de 45 000 habitants est située dans la belle et verte vallée du Neckar, à quelque quarante-cinq kilomètres de Stuttgart.

Indépendamment de l'industrie textile qui est la principale, Tübingen est une ville spécifiquement culturelle. Ses nombreuses Universités sont connues au loin dans le monde entier fréquentées qu'elles sont par plus de 6000 étudiants des cinq continents. Elle possède également une bibliothèque d'un grand renom et riche de 700 000 volumes.

En donnant plus d'ampleur à ce jumelage, il en résulterait indubitablement des répercussions diverses : du point de vue touristique déjà, mais spécialement dans un cadre plus vaste, lequel consiste en une recrudescence de possibilités en faveur de la paix entre nations. Car il ne faut pas perdre de vue que les enfants d'aujourd'hui constituent la génération de demain au sein de laquelle certains citoyens sont susceptibles d'être appelés à siéger dans les hautes sphères gouvernementales.

Henri Renoit

Grock raconte sa vie de clown

On comprend mieux Grock en lisant les mémoires inédits qu'il vient de rédiger. C'est le récit passionnant d'un homme qui a profondément aimé son métier d'amuseur universel. Grock s'est voué corps et âme à sa vocation, voulant apporter à ses semblables des heures de joie et de gaieté. Ses mémoires fourmillent d'anecdotes pittoresques, d'incidents amusants, nuancés parfois d'une teinte d'émotion et de mélancolie. Le premier chapitre de ce captivant documentaire a paru dans « L'Illustré » dès le 4 octobre.

Au sommaire du même numéro : Pourquoi le duc d'Edimbourg est critiqué, un reportage complet et objectif ; la fête des Vendanges de Neuchâtel ; un dimanche dans la banlieue de Johannesburg ; Genève-Paris électrifié ; des pilotes français instruisent les futurs pilotes d'essai allemands ; un espion blanc chez les Mau-Mau ; l'Afghanistan à la découverte du monde moderne ; la foire de Kaboul où rivalisent Russes et Américains.

POUR NOTRE LANGUE ET NOTRE CULTURE

On craint beaucoup, depuis quelque dix ans, que l'effacement progressif des puissances européennes ne retentisse fâcheusement sur l'influence dans le monde, de la culture française. Or, la part faite du chauvinisme qui pourrait nous animer, nous croyons fermement à l'importance particulière de son rôle dans la civilisation, tout comme l'on admet que l'apport grec a incontestablement primé l'apport carthaginois. Ce rôle serait à voir essentiellement dans le développement de l'esprit critique (de Descartes procède toute la philosophie européenne, dès Locke, Spinoza ou Leibniz) et dans son application aux droits de l'homme (la Révolution française nous porte encore en ce XXe siècle).

La Fondation Charles Plisnier, dont ce fut le congrès les 9 et 10 juin derniers, se donne pour tâche de défendre le patrimoine linguistique français et avec lui la culture française sur le territoire belge. Le rapport qui en a été publié doit être répandu (30 fr. belges, s'adr. Fondation Charles Plisnier, 50, av. Claire, Waterloo). Une intervention, en particulier, montre ce qu'il y a de foncièrement faux dans les lieux-communs sur le Français dit « nonchalant », « dépensier » ou « dénué de sens civique ». Une autre signale le rayonnement actuel de la littérature française.

Le congrès insiste surtout sur la nécessité de consolider les liens de l'**ethnie** française, qui comprend, à côté de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande, le Canada français et la République d'Haïti.

L'attention que les Français devraient porter aux écrivains des autres parties de la communauté linguistique serait une condition de cette unité. Mais la défense de la langue contre l'abâtardissement que l'on constate en Belgique en est une autre. Cela est vrai pour nous aussi, Romands.

Quant à l'usage du français, il semble qu'il diminue d'importance au profit de l'anglais. Ne lisait-on pas, il y a quelques jours, dans un quotidien lausannois, qu'une personne suggérerait d'adopter l'anglais comme langue véhiculaire en Suisse ! Sur ce front, il faut souhaiter que s'unissent

les mouvements qui se dessinent ici ou là et qu'ils trouvent des moyens d'action.

Mais il est des lueurs d'espoir. Dans la Pologne actuelle, suivant des témoignages dignes de foi, le goût de la France est resté très vif. Et n'est-elle pas réjouissante, cette découverte d'un correspondant du **Monde** qui, questionnant un enfant dans une rue de Belgrade, s'entend répondre en français et expliquer que notre langue s'enseigne dans les écoles yougoslaves ?

Jean Cl. Eberhard

LA LIGNE DU GOTHARD

Dès qu'on eut inventé le chemin de fer, on songea à relier le nord et le sud de l'Europe par la ligne la plus directe au moyen d'une voie ferrée. Un premier projet voulait emprunter la route du Lukmanier. Des pourparlers entre la Prusse et la Sardaigne firent apparaître pour la première fois l'idée d'une ligne passant par le St-Gothard. De nombreuses conférences internationales se réunirent : la plupart se tinrent à Lucerne.

Le 7 août 1863, on fonda une provisoire « Société du Gothard », qui adopta les plans Koller-Welti établis en 1860, concernant une ligne ferrée Fluelen-Lac Majeur et Sotto-Ceneri, et comprenant un tunnel de 15 kilomètres sous le massif du Gothard. Cette société emporta la décision finale de haute lutte. Elle bénéficiait de l'appui de l'Italie, de l'Allemagne du Nord, des pays de Bade et du Wurtemberg.

La Convention Internationale du Saint-Gothard fut mise sur pied à Berne le 15 septembre 1869. L'Empire Allemand, nouvellement fondé, y adhéra deux ans plus tard.

On avait prévu la construction des lignes suivantes :

1. Lucerne-Immensee-Goldau.
2. Zoug-Goldau.
3. Goldau-Brunnen-Fluelen-Göschenen-Airolo-Biasca-Bellinzone.
4. Bellinzone-Lugano-Chiasso.
5. Bellinzone-Locarno.
6. Bellinzone-Pino (lac Majeur).

La déclivité de la ligne ne devait dépasser nulle part 25 ‰.

De Fluelen à Bellinzone, même dans le grand tunnel, la ligne devait être à double voie. Les rampes étant trop fortes, on ne put pas développer le tracé de la voie ferrée, pour gagner de la hauteur, en longeant les vallées latérales, ainsi qu'on l'avait fait pour plusieurs chemins de fer alpins, par exemple au Brenner. Il fallut se résoudre à pratiquer des tunnels hélicoïdaux, conformément à la proposition que fit l'ingénieur cantonal du Tessin, Pasquale Lucchini. Au total, les travaux étaient devisés à 187 millions de francs.

Le 1er novembre 1871, le Conseil fédéral approuva les statuts de la société du St-Gothard qui fut constituée définitivement le 6 décembre 1871. Le Conseil d'Administration nomma, pour la durée des travaux, une direction de trois membres, qui furent le conseiller national Alfred Escher de Zurich comme président, le conseiller d'Etat J. Zingg de

Lucerne, vice-président, et le conseiller aux Etats J. Weber de Berne, comme membre. L'ingénieur Gerwig de Karlsruhe fut chargé de la direction générale des travaux. Les travaux préliminaires commencèrent le 4 juin 1872 sur le versant nord, le 2 juillet de la même année sur le versant sud. A fin 1875, on constata que le montant prévu pour les dépenses de construction de toute la ligne ne suffiraient pas, et de loin ! L'ingénieur en chef Gerwig dut se retirer. Son successeur, l'ingénieur Hellwag, calcula que le surcroît de dépenses serait de 102 millions de francs. Une sérieuse crise éclata. Les actions, d'une valeur nominale de 500 francs, descendirent même au cours de 5 francs. Mais les dirigeants ne se découragèrent pas : les travaux ne furent pas interrompus, et finalement le succès vint couronner leurs efforts.

En économisant partout où cela était possible, en renonçant provisoirement à la double voie pour les lignes d'accès, en élevant le maximum des déclivités permises, et en renvoyant à plus tard la construction des tronçons Zoug-Goldau, Lucerne-Immensee, Giubiasco-Lugano, on parvint à réduire à 40 millions de francs le surcroît de dépenses prévu.

La situation financière se présentait donc comme il suit :

Subventions à fonds perdus	113 millions de francs		
Capital-actions	34	»	»
Capital-obligations de I rang	74	»	»
Capital-obligations de II rang	6	»	»

Total 227 millions de francs

Pendant les années de crise, l'ingénieur Hellwag dut résigner ses fonctions, parce que des difficultés avaient surgi entre la Compagnie, et la Direction des travaux. Son adjoint, l'ingénieur Gerlich, lui succéda. En 1879, Gerlich fut remplacé par l'ingénieur Bridel de Bienne, qui était ingénieur en chef de la ligne du Jura-Berne-Lucerne. Bridel garda ses fonctions jusqu'à la fin des travaux, c'est-à-dire jusqu'en 1882. C'est sous sa direction que furent achevées les voies d'accès au grand tunnel, la ligne du Monte-Ceneri, et le tunnel lui-même.

L'inauguration officielle de la ligne eut lieu le 23 mai 1882, et l'ouverture à l'exploitation le 1er juin de la même année.

* * *

La ligne du St-Gothard a été construite conformément au projet final de l'ingénieur en chef Hellwag, qui avait utilisé tous les travaux d'étude effectués auparavant, et tenu compte, en particulier des plans Koller-Welti et Gerwig, qui prévoyaient, dans l'ensemble, le tracé de la ligne tel que nous l'avons aujourd'hui. Après avoir décidé de percer un tunnel principal situé à une altitude aussi basse que possible, et après avoir déterminé dans le terrain les points où le tunnel devait déboucher sur les deux versants, on entreprit la construction des voies d'accès Fluelen-Göschenen et Biasca-Airolo, en s'efforçant d'éviter les trop fortes déclivités. Les nombreux torrents et les avalanches qui, des vallées latérales, se précipitent dans les vallées centrales, lesquelles sont très étroites et ont en maints endroits l'aspect de gorges resserrées,

imposèrent aux constructeurs un tracé de voie ferrée longeant le fond de la vallée de la Reuss et de celle du Tessin. Mais ces fonds de vallée ont à plusieurs places une plus forte déclivité qu'il n'est admissible pour un chemin de fer à voie normale. Qu'on songe, par exemple, aux terrasses de la gorge de la Dazio Grande et de la Biaschina, qui accusent de très grosses différences de niveau. Ces difficultés, le chemin de fer ne pouvait les vaincre que par les tunnels hélicoïdaux.

Le tracé des deux voies d'accès au tunnel du St-Gothard est un vrai coup de génie. La construction de ces rampes et du tunnel proprement dit a été le chef-d'œuvre de la technique ferroviaire du XIX^e siècle.

C'est le grand tunnel, considéré comme l'ouvrage essentiel et exigeant le plus de temps de toute la ligne du St-Gothard, qui a été entrepris avant tout. Les travaux de percement furent adjugés en août 1872 à l'entreprise Louis Favre de Genève, qui s'engagea à terminer le tunnel en huit ans.

Les travaux, commencés à la main du côté sud le 13 septembre 1872 (au nord le 9 octobre de la même année), se poursuivirent l'année suivante au moyen de perforatrices mécaniques. Avec la perforation à main, on avançait de 65 à 75 centimètres par jour, tandis que la machine creusait dans le même temps 6 m. 30.

On travailla selon le système belge : percement de la galerie de faite ; élargissement latéral ; entaille centrale jusqu'au sol du tunnel ; abattage des gradins latéraux. La même méthode fut appliquée pour la maçonnerie et le boisage : construction de la voûte après achèvement de l'élargissement latéral, soutènement de la voûte par des pieds-droits après excavation complète. Dans le rocher, on employa, pour l'excavation de la galerie de faite, des burins mécaniques à percussion. Comme explosif, on utilisa la dynamite, inventée par le suédois Alfred Nobel, plus violente que la poudre, utilisée encore pour le tunnel du Mont-Cenis (Alpes françaises). Les ventilateurs, les perforatrices et les locomotives étaient actionnées à l'air comprimé. Tous les avantages connus de la technique à cette époque furent mis à contribution pour qu'on pût achever le tunnel dans le plus bref délai.

Louis Favre avait sous ses ordres en moyenne 2480 hommes répartis en trois équipes travaillant par alternance de 8 heures consécutives. La température extraordinairement élevée qui régnait en plein tunnel obligea bientôt à réduire les tours de service à 5 heures. On employa au total 1 million de kilogrammes de dynamite, et 1 million 700 000 kg. d'huile pour les lampes. A part les locomotives à vapeur et à air comprimé, on eut également recours aux chevaux et aux mulets pour le transport des matériaux d'extraction.

Le personnel comprenait des surveillants, des chefs d'équipe, des mineurs, des maçons, des manoeuvres, des tailleurs de pierre, des charpentiers, des forgerons, des mécaniciens et des chauffeurs, des pompiers, des charrons, etc.

La dureté de la roche, les hautes températures, les irrutions d'eau, les pressions de la montagne furent autant de difficultés qu'il fallut vaincre. La pression la plus redoutable était située exactement sous

Andermatt. A cet endroit, la couche n'est pourtant que de 300 mètres, alors que sous les sommets les plus élevés du massif du St-Gothard, elle atteint 1500 à 2000 mètres. Comme on ne perçait qu'une galerie à la fois (au Simplon, il y eut toujours deux galeries parallèles), on ne disposait que d'un couloir très étroit pour effectuer tous les travaux, évacuer les débris, amener sur place les matériaux de construction, les machines, les outils. De plus, la galerie contenait les tuyaux de l'air comprimé et servait en même temps de canal d'évacuation des eaux. Ce manque de place gênait considérablement les travaux, qui n'avançaient que très, très lentement. Le travail, dans ces conditions, n'était pas sans danger, puisque le Gothard fit plus de victimes et coûta plus cher que le Simplon 25 ans plus tard, où pourtant les obstacles furent encore plus grands.

Au Gothard, on eut à déplorer toute une série de catastrophes. Sur le versant nord, un courant d'eau, qui atteignait 230 litres à la seconde, anéantit toute une galerie. Du côté sud, les ouvriers travaillèrent pendant deux ans dans un vrai ruisseau. Mais rien ne parvint à abattre le courage de Favre. Plus néfastes que l'eau furent les terribles températures de l'intérieur du tunnel, où le thermomètre, en février 1880, marqua jusqu'à 35 degrés.

Bien que Favre eût tenté l'impossible pour l'améliorer, la ventilation restait insuffisante. Les congestions, la pression sanguine, les vertiges, les nausées, la constante transpiration, la dysenterie et le typhus affaiblissaient les ouvriers et décimaient leurs rangs. Du côté nord, 60 % des ouvriers souffrirent du « Mal du tunnel », maladie qui était causée par l'apparition dans l'eau d'une sorte de ver parasite qui s'attaque aux intestins : l'anchoylostomum duodenale. Nombreux furent ceux qui ne se guérèrent jamais. Des chevaux et mulets en quantité périrent à la chaleur mortelle des galeries. On perdait environ vingt bêtes de trait par mois. Pendant la durée totale de la construction, 177 hommes moururent ensuite d'accidents, et plus de 400 furent blessés.

Par suite de nombreuses difficultés que Favre rencontra et qu'il ne pouvait pas prévoir, le délai de huit ans prévu par les conventions pour l'achèvement des travaux ne put pas être tenu. Tout aurait dû être terminé le 1er octobre 1879. Les devis, eux aussi, furent largement dépassés. Favre eut à lutter non seulement contre la montagne, mais aussi contre de cruels embarras financiers. Tant de travaux, de soucis et de critiques altérèrent à la longue la santé du génial constructeur. Le 19 juillet 1879, en plein tunnel, il fut terrassé par une attaque d'apoplexie. Son œuvre gigantesque continuera à faire l'admiration du monde entier. La cimetière de Göschenen contient un monument qui rappelle l'œuvre de Favre et de ses collaborateurs morts à la tâche.

Après la disparition du chef, ses adjoints, les ingénieurs Bossi et von Stockalper poursuivirent les travaux. Le dimanche 29 février 1880, à 11 h. 10 du matin, la dernière paroi s'effondrait sous les coups de mine placées dans la galerie nord. Les ouvriers donnèrent à leurs sentiments de haute estime pour le grand homme qui les avait dirigés, et qui les comprenait si bien, une forme émouvante : le premier objet qu'ils

se transmirent à travers la brèche qu'ils venaient de pratiquer fut la photographie de leur chef défunt.

La voie était libre désormais. Le tunnel mesurait 15 003 mètres.

Quand l'opération fut terminée, l'entreprise Favre constata qu'elle avait fait de grosses pertes d'argent. Elle réclama une indemnité supplémentaire de 14 millions 750 000 francs. Le tribunal arbitral ne lui accorda que 2 millions 300 000 francs. Il se basa sur la lettre même des contrats, et ne tint aucun compte des obstacles imprévisibles et quasiment insurmontables à vaincre. Dans la construction du tunnel, Favre avait sacrifié non seulement sa vie, mais toute sa fortune personnelle. Aussi la Compagnie du St-Gothard, de sa propre initiative, octroya-t-elle à la fille de Favre une rente viagère. D'après le décompte final, le tunnel seul a coûté 66 millions 660 000 francs.

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

LE CHIEN

*Jolis yeux bruns, museau pointu,
Petit nez vif, queue en panache,
Le gentil chien, de blanc vêtu,
Gambade et joue à cache-cache.*

*Quelquefois il songe, assoupi,
Sans doute à d'importantes choses ;
Puis il court faire un peu pipi ;
Puis il montre sa langue rose.*

*Il va, dis-tu, sans savoir où ?
Mais non, il a beaucoup à faire :
Il guette, il flaire, il creuse un trou ;
Puis il s'assoit sur son derrière.*

*Pour voir si l'on est bien d'accord,
Il lève ses doux yeux d'agate ;
Et, soudain, se couche et s'endort
Avec son museau sur ses pattes.*

Henry Spiess (*Simplement*).

Dès 11 ans.

Rectification

L'article de J. Mivelaz, page 878, contient une erreur que nous signale un collègue de Bienne. En effet 123456789×9 ne peut donner 111 111 111 pour résultat, c'est 111 111 101 qui convient. Cette remarque s'applique également aux composés de cette opération proposés dans la même page.

BIBLIOGRAPHIE

La psychologie de l'enfant, de la naissance à l'adolescence. Paris, Edit. Bourrellier. Collection des « Cahiers de Pédagogie Moderne ». Un volume 16,5 × 25,5 cm. 268 pages. Prix : 750 fr. fr.

Cet important ouvrage collectif, rédigé sous la direction de Maurice Debesse, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, réunit, outre son nom, ceux de vingt-trois spécialistes français : D. Anzieu, Dr A. Berge, Ch. Bried, H. Brulé, J. Chateau, R. Cousinet, E. Evart-Chmielniski, J. Favez-Boutonnier, A. Ferré, R. Gal, H. Gratiot-Alphandéry, R. Jeudon, I. Lézine, Ph. Malrieu, G. Mauco, G. Mialaret, E. Michaud, B. Mine, J. Naud-Ithurbide, J. Vedrine, L. Vérel, M. Vincent, R. Zazzo.

Les quatre parties qui le composent, Psychologie génétique, Psychologie fonctionnelle, Psychologie différentielle et la Psychologie au service de l'éducation, apportent, sur la connaissance de l'enfant, autant d'éclairages convergents. Certains chapitres traitent des grands sujets classiques du jeu, du langage, de la vie affective ou de la vie sociale, tandis que d'autres abordent des domaines moins connus : les écoliers et les écolières, l'influence des milieux culturels sur l'enfant, etc.

Reposant sur une information psychologique précise, illustré d'exemples concrets, écrit dans une langue que toute personne cultivée peut comprendre, enfin résolument orienté vers l'application de la psychologie aux problèmes complexes de l'éducation, ce livre rendra de grands services aux éducateurs, comme à tous ceux qui s'intéressent à la formation de l'enfant.

« Les Etapes scolaires » : Le cours élémentaire. Collection des Cahiers de Pédagogie moderne. Un vol. broché de 176 pages. Prix : 550 fr. fr.

La série spéciale des Cahiers de Pédagogie moderne « Les Etapes scolaires » publiée sous la direction de P. Chardon, inspecteur général de l'Instruction publique, L. Defond, directeur d'Ecole normale d'instituteurs et P. Durand, directeur d'Ecole à Paris, s'ouvre par un premier volume consacré au Cours élémentaire.

Les auteurs ont voulu fonder sur des données psychologiques précises les principes de pédagogie propres à ce cours, délimiter son rôle spécifique dans la formation générale et par de nombreux exemples pratiques souligner les résultats vers lesquels doivent converger les efforts quotidiens consacrés aux différentes disciplines.

Pour cette « étape » du développement de l'enfant, les uns trouveront les conseils pratiques indispensables à leur perfectionnement, les autres, matière à réflexion et à ces retours sur soi qui s'imposent à tout éducateur soucieux de se renouveler.

Sommaire de l'ouvrage : Psychologie de l'Ecolier au C.E., par A. Ferré ; Les moyens d'expression, par J. Vuillet ; Ecriture et tenue du Cahier, par R. Meriaux ; le Calcul, par G. Noël et J. Guis ; La leçon des faits (sciences, histoire, géographie), par P. Durand et R. Grenouillet ; l'Education morale, par R. Meriaux ; l'Education musicale, par J. Ruault ; l'Enseignement du dessin, par J. Millérioux ; l'Education physique, par G. Listello ; Le contrôle des résultats, par P. Cornet ; Les activités dirigées, par R. Chatignoux. — Bibliographie.

Manuel de comptabilité artisanale par A. Rebetez.

Editions « Le Jura S.A. » Porrentruy. Fr. 3.—

Les manuels de comptabilité ne manquent certes pas. Toutefois, rares sont les ouvrages adaptés à l'enseignement de cette discipline à l'école complémentaire. Depuis longtemps nos maîtres attendaient un manuel simple, un manuel à la portée de nos jeunes gens qui ne suivent pas les cours professionnels et à qui l'on doit dispenser, non pas les arcanes de la comptabilité en partie double, mais les éléments de la comptabilité simple.

La première partie du manuel de M. Rebetez répond très largement aux exigences du « Plan d'études pour les écoles complémentaires générales et rurales de langue française du canton de Berne » puisqu'elle nous présente successivement :

1. Inventaire — Situation financière — Résultat de l'exercice — variations de la fortune — rendement.
2. Livre de caisse.
3. Comptabilité simplifiée : inventaires et bilans — situations — livre de caisse.
4. Compte de chèques et virements postaux.
5. Comptes personnels (débiteurs et créanciers).
6. La comptabilité simple : situation initiale — schéma d'ouverture des comptes — enregistrement des opérations — clôture de l'exercice — résultat — rendement.

La deuxième partie de l'ouvrage, qui traite du compte d'exploitation, ne s'adresse qu'aux élèves avancés de dernière année. Quant à la troisième partie, elle est consacrée aux éléments de comptabilité double. Bien qu'elle ne trouve pas son emploi dans nos classes, elle intéressera tous nos collègues qui désirent enrichir leurs connaissances en la matière.

La simplicité et la clarté sont des vertus trop rares pour ne pas saluer leur apparition dans un manuel destiné à l'enseignement post-scolaire. Professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, recteur de l'Ecole complémentaire commerciale, directeur des cours de perfectionnement pour la Suisse romande, M. Rebetez est un praticien de l'enseignement. Il connaît les possibilités de nos jeunes gens et l'aversion qu'ils éprouvent à l'endroit des fastidieux discours préliminaires. Point d'exposés théoriques incongrus dans son livre ; des exemples chiffrés illustrent chaque problème. Les exercices sont variés et gradués, bref ils composent un manuel qui rendra de réels services, tant aux maîtres qu'aux élèves de l'école complémentaire.

Ajoutons que cet ouvrage a été adopté par la Commission du matériel d'enseignement pour les écoles professionnelles et artisanales de la Suisse romande, et que son emploi est recommandé par la Commission jurassienne des moyens d'enseignement.

P. H.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.



Demandez
prix courant
à

**NIDECKER
ROLLE**

Fabrique d'articles en bois

Spécialiste
dans le matériel d'école

•
Tél. 7 54 67

SINGER

La machine à coudre
de qualité
pour famille
couturière, artisan

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Au Domino Rolfe

HOTEL DE 1^{er} ORDRE - RESTAURANT - BAR

TERRASSE

GRAND VERGER AVEC DÉBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

VIE ACCIDENTS RESPONSABILITÉ MALADIE

LA SUISSE

LAUSANNE

fondée en 1858

GEORGES AMIGUET

Agent général pour le canton de Vaud

Rue Etraz 10, Lausanne, tél. 23 08 35

396

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon



présente :

UNE NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE
POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA **GÉOGRAPHIE**

24 cartes-diapositives, 5×5, en couleurs, montage métallique sous verres, sur

La Suisse

vendues en coffret Fr. 55.—

Prix réclame jusqu'au 31 décembre 1956 **Fr. 50.-**

Ces cartes ont été réalisées par Monsieur J. J. DESSOULAVY, Professeur de géographie à Genève et contrôlées par le Comité géographique de l'IVAC suisse, comprenant des professeurs de l'ensemble du pays et par les spécialistes cartographes du Collège d'Europe de Bruges.

Envoi à vue, sans engagement, sur simple demande, adressée à

FILMS-FIXES - FRIBOURG

HOTEL DE FRIBOURG, FRIBOURG, TÉL. (037) 2.59.72